

## **Termes de référence (TDR)**

### **“ ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU PROJET IPSR**

**PROTEGER LES VIES ET LES MOYENS DE SUBSISTENCE ET PROMOUVOIR LES  
MOYENS DE SUSBSITENCE EN COTE D'IVOIRE d'AVRIL 2013 à MARS 2017 »**

**PAM COTE D'IVOIRE**

### **Sommaire**

|                                                                                                                          |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Introduction .....</b>                                                                                             | <b>2</b>  |
| <b>2. Raisons de l'évaluation .....</b>                                                                                  | <b>2</b>  |
| 2.1. Rationnel.....                                                                                                      | 2         |
| 2.2. Objectifs .....                                                                                                     | 2         |
| 2.3. Parties prenantes et utilisateurs .....                                                                             | 3         |
| <b>3. Contexte et sujet de l'évaluation .....</b>                                                                        | <b>4</b>  |
| 3.1. Contexte (voir annexe 4 pour plus de details) .....                                                                 | 4         |
| 3.2. Sujet de l'évaluation .....                                                                                         | 6         |
| <b>4. Approche de l'évaluation.....</b>                                                                                  | <b>9</b>  |
| 4.1. Etendue .....                                                                                                       | 9         |
| 4.2. Critères d'évaluation et questions .....                                                                            | 9         |
| 4.3. Données disponibles .....                                                                                           | 10        |
| 4.4. Méthodologie.....                                                                                                   | 11        |
| 4.5. Assurance qualité et évaluation de la qualité.....                                                                  | 11        |
| <b>5. Phases et produits attendus .....</b>                                                                              | <b>12</b> |
| <b>6. Organisation de l'Evaluation .....</b>                                                                             | <b>13</b> |
| 6.1. Conduite de l'Evaluation.....                                                                                       | 13        |
| 6.2. Composition de l'Equipe et compétences.....                                                                         | 13        |
| <b>7. Considérations sécuritaires .....</b>                                                                              | <b>14</b> |
| <b>8. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes .....</b>                                                           | <b>15</b> |
| <b>9. Communication et budget .....</b>                                                                                  | <b>16</b> |
| 9.1 Communication.....                                                                                                   | 16        |
| 9.2 Budget .....                                                                                                         | 16        |
| <b>Annexe 1 Carte .....</b>                                                                                              | <b>17</b> |
| <b>Annexe 2 Calendrier d'évaluation.....</b>                                                                             | <b>18</b> |
| <b>Annexe 3 Responsabilités thématique du BP pour l'évaluation.....</b>                                                  | <b>19</b> |
| <b>Annexe 4 Brève analyse du contexte politique, économique, social et de la<br/>place des femmes dans le pays .....</b> | <b>20</b> |
| <b>Annexe 5 Cadre des résultats de l'IPSR.....</b>                                                                       | <b>23</b> |
| <b>Annexe 6 Abréviations.....</b>                                                                                        | <b>26</b> |

## 1. Introduction

1. Les présentes TDR ont trait à l'évaluation de l'IPSR 200464 «Sauver des vies et les moyens de subsistance, promouvoir la transition» pour les populations rapatriées et les autres populations vulnérables des zones de retour dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire. Cette évaluation est commandée par le bureau de pays du PAM en Côte d'Ivoire et couvrira la période de janvier 2013 à mars 2017. La mission d'évaluation quant à elle se déroulera d'Avril à Septembre 2017, toutes phases confondues.
2. Les présentes TDR ont été préparés par le bureau de pays du PAM en Côte d'Ivoire sur la base d'un premier examen de documents et de consultations avec les parties prenantes et sur la base d'un modèle standard. L'objet des TDS est double. Premièrement, il fournit des informations clés à l'équipe d'évaluation et aide à les guider tout au long du processus d'évaluation; et deuxièmement, il fournit des informations clés aux parties prenantes au sujet de ladite l'évaluation.
3. Les TDR seront finalisés sur la base des commentaires reçus sur le projet initial des TDR et de l'accord conclu avec la société sélectionnée. L'évaluation sera effectuée conformément au TDR finaux.

## 2. Raisons de l'évaluation

### 2.1. Rationnel

4. L'évaluation se déroule dans un cadre du retour à la paix et de stabilité dans tout le pays, favorisant le retour et la réintégration des réfugiés ivoiriens qui ont fui vers les pays voisins pendant la crise post-électorale de 2010. Depuis 2013, plus de 250,000 réfugiés ont rejoint la Côte d'Ivoire. Les conditions qui ont justifiés l'existence de l'IPSR sont en train de s'améliorer. En outre, un certain nombre d'acteurs humanitaires réduisent leurs activités ou quittent le pays en raison du passage de l'aide d'urgence à la relance et au développement.
5. Le contexte changeant nécessite de: 1) évaluer si l'opération a eu les effets prévus (ou autres) sur la population cible; 2) s'assurer à ce que les observations soient prises en compte dans les décisions futures relatives à la conception et à la mise en œuvre des programmes, compte tenu en particulier de la prochaine revue stratégique nationale et de l'élaboration du tout premier plan stratégique national; et 3) contribuer à une plate-forme de connaissances des leçons apprises sur le renforcement de la résilience des populations réfugiées, en particulier dans les régions de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et ailleurs.

### 2.2. Objectifs

6. Les évaluations du PAM servent deux objectifs, qui se renforcent mutuellement : la responsabilisation et l'apprentissage.
  - **Responsabilisation** - L'évaluation évaluera et rendra compte de la performance et des résultats de l'IPSR 200464 «Sauver des vies et les moyens de subsistance, promouvoir la transition» pour les réfugiés de retour et d'autres populations vulnérables dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire.
  - **Apprentissage** - L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats se sont produits ou non, pour en tirer des leçons et identifier de bonnes pratiques et des indicateurs pour l'apprentissage. Elle fournira des résultats fondés sur des données probantes pour éclairer les décisions opérationnelles et stratégiques. Les résultats seront diffusés largement et partagés.
  - Les objectifs spécifiques sont les suivants:
    - Déterminer l'effet de l'assistance (transferts alimentaires et monétaires ainsi que de comparer l'efficacité/efficience des différentes modalités) sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les moyens de subsistance, les possibilités d'emploi, les économies

locales, la cohésion sociale entre les réfugiés de retour et les communautés locales et sur la décision de retour.

- Déterminer les raisons des effets observés et tirer des leçons pour produire des résultats fondés sur des données probantes qui permettront au bureau de pays et aux autres programmes de prendre des décisions éclairées sur les modalités de transfert et la valeur de transfert. Ce dernier objectif spécifique revêt une importance prioritaire compte tenu de la clôture définitive de l'IPSR et du passage à un mode de programmation axé sur le développement.

### 2.3. Parties prenantes et utilisateurs

7. Un certain nombre de parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du PAM, s'intéressent aux résultats de l'évaluation et certaines d'entre elles devront jouer un rôle dans le processus d'évaluation et apporteront leurs contributions tout au long du processus de l'évaluation. Il est par ailleurs attendu qu'un tableau synthétique soit produit par les évaluateurs et fasse ressortir les problèmes identifiés et les recommandations majeurs par groupe similaire de parties prenantes. Le tableau 1 ci-dessous fournit une analyse préliminaire des parties prenantes, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de lancement.
8. La responsabilisation des populations affectées est liée aux engagements du PAM à inclure les bénéficiaires en tant qu'acteurs clés dans les travaux appuyés par le PAM. À ce titre, le PAM est déterminé à assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans le processus d'évaluation, avec la participation et la consultation des femmes, des hommes, des garçons et des filles de différents groupes.

**Table 1: Analyse préliminaire des parties prenantes**

| Parties prenantes                          | Intérêt pour l'évaluation et les utilisations probables du rapport d'évaluation à cet intervenant                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Parties prenantes internes</b>          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Bureau de Pays (BP - Côte d'Ivoire)</b> | Responsable de la planification au niveau national et de la mise en œuvre des opérations ; a un intérêt direct dans l'évaluation et un intérêt à tirer des leçons de l'expérience pour éclairer la prise de décision. Il est également appelé à rendre compte à l'interne ainsi qu'à ses bénéficiaires et partenaires de la performance et des résultats de son fonctionnement. |
| <b>Bureau Régional (BR - Dakar)</b>        | Responsable tant de la supervision des BP que de l'orientation et du soutien technique ; la direction du BR s'intéresse à un compte rendu indépendant / impartial de la performance opérationnelle ainsi que de l'apprentissage tiré des résultats de l'évaluation pour appliquer aux autres bureaux de pays.                                                                   |
| <b>Siège (Rome)</b>                        | Le PAM s'intéresse aux enseignements tirés des évaluations, en particulier en ce qui concerne les stratégies, les politiques, les domaines thématiques ou les modalités du PAM les plus pertinentes pour les programmes.                                                                                                                                                        |
| <b>Bureau d'évaluation (OEV)</b>           | L'OEV a pour mission de veiller à ce que les évaluations décentralisées produisent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui tiennent compte des dispositions relatives à l'impartialité ainsi que des rôles et responsabilités des diverses parties prenantes de l'évaluation décentralisée définies dans la politique d'évaluation.                                 |
| <b>WFP Executive Board (EB)</b>            | L'organe directeur du PAM a un intérêt particulier à être informé de l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée à l'EB, mais ses conclusions peuvent alimenter les                                                                                                                                                                              |

|                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                      | synthèses annuelles et les processus d'apprentissage du PAM, de manière globale.                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Parties prenantes externes</b>    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Bénéficiaires</b>                 | En tant que bénéficiaires de l'aide alimentaire, les bénéficiaires ont une participation active pour déterminer si l'assistance est appropriée et efficace. À ce titre, le niveau de participation à l'évaluation des femmes, des hommes, des garçons et des filles de différents groupes sera déterminé et leurs considérations prises en compte.   |
| <b>Gouvernement</b>                  | Le Gouvernement a un intérêt direct à savoir si les activités du PAM dans le pays sont alignées sur ses priorités, harmonisées avec celles d'autres partenaires et répondent aux résultats escomptés. Les questions liées au renforcement des capacités, à la passation des marchés et à la durabilité seront particulièrement analysées.            |
| <b>UN Country team</b>               | L'action harmonisée de l'UNCT devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Il a donc intérêt à veiller à ce que les opérations du PAM contribuent efficacement aux efforts concertés des Nations Unies. Diverses agences sont également des partenaires directs du PAM au niveau des politiques et activités. |
| <b>ONGs</b>                          | Les ONG sont les partenaires du PAM pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions. Les résultats de l'évaluation pourraient influencer sur les modalités d'exécution, les orientations stratégiques et les partenariats futurs.                                                                             |
| <b>Donateurs USA, SWI, CAN, CERF</b> | Les opérations du PAM sont volontairement financées par un certain nombre de donateurs. Ils ont intérêt à savoir si leurs fonds ont été dépensés efficacement et si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs propres stratégies et programmes.                                                                                        |

9. Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront:

- Le CO de la Côte d'Ivoire et ses partenaires dans la prise de décision, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre et / ou la conception du programme, la stratégie de pays et les partenariats
- Étant donné les fonctions essentielles du Bureau régional (BR), le BR devrait utiliser les résultats de l'évaluation pour fournir des orientations stratégiques, un soutien aux programmes et une surveillance
- Le Siège du PAM peut utiliser les évaluations pour un apprentissage organisationnel et une responsabilisation plus vastes
- L'OEI peut utiliser les résultats de l'évaluation, le cas échéant, pour alimenter les synthèses d'évaluation ainsi que pour les rapports annuels au Conseil d'administration.

### 3. Contexte et sujet de l'évaluation

#### 3.1. Contexte (voir annexe 4 pour plus de détails)

10. La crise post-électorale qui a commencé en novembre 2010 a entraîné l'instabilité politique, la violence, la perturbation des services de base et le déplacement massif de la population. Cependant, une paix fragile a été rétablie avec les élections législatives d'avril 2011 et la formation d'un nouveau gouvernement en mars 2012. Les incidents de sécurité se sont produits fréquemment dans les régions occidentales, empêchant souvent la population de cultiver des terres, entravant les transports et contribuant aux pénuries alimentaires et aux prix élevés.
11. En octobre 2012, 84% des personnes déplacées à l'intérieur du pays et 62% des réfugiés étaient retournés dans leur pays d'origine. Plus de 47 000 déplacés internes sont restés, ainsi que 88

000 réfugiés dans les pays voisins (dont 63 000 au Libéria). Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué que 50% des réfugiés libériens avaient exprimé leur volonté de retour. Cependant, les rapatriés reviennent souvent dans des conditions très mauvaises: les services de base sont faibles, les infrastructures - y compris le logement - ont été détruites et leurs terres ont été occupées.

12. Dans ce contexte, des évaluations ont mis en lumière les préoccupations liées à l'insécurité alimentaire, en particulier dans les régions de l'Ouest et du Nord. À l'ouest, une mission conjointe d'évaluation (JAM) et une évaluation complémentaire de la sécurité alimentaire d'urgence (EFSA) ont constaté que certaines zones de vulnérabilité ont encore besoin d'assistance humanitaire principalement dans les villages frontaliers avec le Libéria. La plupart des autres régions étant en phase de transition, avec des exigences spécifiques en matière d'assistance pour restaurer les moyens de subsistance et créer des actifs productifs.
13. L'EFSA prévoyait une mauvaise récolte dans les régions occidentales en raison du manque de main-d'œuvre, de mauvaises pluies, des terres disponibles réduites en raison de l'occupation par les populations hôtes, de l'insécurité et des prix élevés des intrants agricoles. Les groupes de population les plus vulnérables incluent ceux dont les moyens de subsistance dépendent du travail occasionnel et du petit commerce, en particulier des ménages dirigés par les femmes. En raison de la faiblesse des récoltes, les stocks alimentaires limités (qui devraient durer de 2 à 4 mois) et le début de la période de soudure (avril-mai), la période de soudure était estimée à six mois, comparativement à une moyenne de trois mois. L'EFSA a estimé que 16% de la population de l'ouest étaient vulnérables et nécessitaient une assistance alimentaire.
14. La prévalence de la malnutrition aiguë globale a été jugée «pauvre», soit 7%. La prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance) était de 28 pour cent, atteignant 39 pour cent dans le nord et le nord-est et 34 pour cent dans l'ouest. L'enquête nutritionnelle de 2012 sur le suivi et l'évaluation standardisés (urgence et transition) a confirmé une augmentation de la prévalence de la malnutrition dans l'Ouest, enregistrant un taux de malnutrition chronique à 36% à Tonkpi et à 40% à Guémon.
15. En réponse aux tumultes politiques et aux déplacements provoqués par les élections présidentielles de novembre 2010, le PAM a mis en œuvre une opération d'urgence immédiate 200226 et une opération d'urgence 200255 jusqu'en mars 2013 pour fournir une assistance vitale aux populations déplacées et vulnérables dans les zones occidentale, centrale et du nord de la Côte d'Ivoire, ainsi qu'à Abidjan. Les besoins continus ont entraîné le développement de la présente IPSR pour répondre aux besoins humanitaires résiduels tout en renforçant la reprise par le soutien au renforcement des moyens d'existence.
16. L'IPSR a subi cinq révisions budgétaires en raison de l'évolution du programme de rapatriement des réfugiés. La crise d'Ebola a provisoirement arrêté le processus de retour avec la fermeture des frontières (Libéria, Guinée, etc.) en 2014. La réouverture des frontières à la fin de l'année 2015 a permis de reprendre le processus de rapatriement et a permis le retour de milliers de personnes. Actuellement, on estime que 12 500 réfugiés ivoiriens restent dans les pays voisins et devraient revenir en 2017.
17. Plus de six ans plus tard, le climat politique et économique en Côte d'Ivoire s'est sensiblement amélioré depuis le début de la crise. Un gouvernement stable est en place et le produit intérieur brut a augmenté en moyenne de 8,5% au cours des cinq dernières années. Cependant, le fossé socio-économique persiste avec environ la moitié de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'insécurité alimentaire et les taux élevés de retard de croissance restent préoccupants dans les régions rurales du nord, du nord-est et de l'ouest du pays.
18. Un programme de pays a été approuvé par le Conseil d'administration du PAM en novembre 2016, couvrant 2017 à 2020, pour aider le gouvernement et la population de Côte d'Ivoire à réduire la malnutrition, renforcer la résilience des communautés et encourager les investissements dans le capital humain. Depuis la phase de transition vers une approche de

planification stratégique par pays, il est prévu que le programme de pays et les activités résiduelles de l'IPSR soient intégrés dans un plan stratégique national.

### 3.2. Sujet de l'évaluation

19. L'IPSR 200464 vise à répondre aux besoins de secours et à promouvoir une transition vers le rétablissement de plus de 254 000 personnes en Côte d'Ivoire, y compris les rapatriés, les personnes déplacées et autres groupes vulnérables. Il vise particulièrement à appuyer le rétablissement des moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des collectivités et des familles touchées par les chocs. La conception de l'opération a assuré la cohérence avec la stratégie de transition de l'Équipe humanitaire de pays et de l'UNDAF 2009-2015.
20. L'IPSR a été conçu pour réagir aux effets de la crise post-électorale qui a entraîné des déplacements internes massifs de population et des sorties vers les pays voisins. Les retours significatifs depuis 2012, ont incité un passage d'une approche d'urgence à un mode de réinsertion socio-économique pour faciliter les retours et soutenir la population touchée pendant la phase de transition. En plus de fournir une aide alimentaire dans le cadre des programmes de rapatriement et de réinstallation, des interventions sur les moyens de subsistance ont également été mises en œuvre dans les zones de retour, en particulier dans les zones où la concentration des rapatriés est élevée. Les projets de moyens d'existence ont également intégré des communautés / ménages locaux vulnérables afin de promouvoir la paix et la cohésion sociale.
21. L'IPSR a également une composante nutritionnelle pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois et chez les femmes enceintes et allaitantes, ainsi qu'une assistance alimentaire aux personnes infectées et touchées par le VIH et le sida. Une composante de protection sociale s'adresse aux orphelins et autres enfants vulnérables. En raison du manque de financement, le traitement nutritionnel a été suspendu en avril 2016, et la dernière révision budgétaire a introduit un changement de traitement vers la prévention.
22. L'IPSR initiale prévoyait un programme d'aide alimentaire destiné à 90 000 personnes. Au moyen de cinq révisions budgétaires, le plan cumulatif de bénéficiaires est de 749 584 personnes, avec un tonnage total de 41 058 tonnes d'aliments et 14,9 millions de dollars de transferts monétaires.
23. Le document de projet de l'IPSR 200464, y compris le cadre logique du projet, les modifications connexes (révisions budgétaires) et la dernière situation relative aux ressources sont disponibles sur wfp.org. Les principales caractéristiques de l'opération sont décrites dans le tableau 2 ci-dessous.

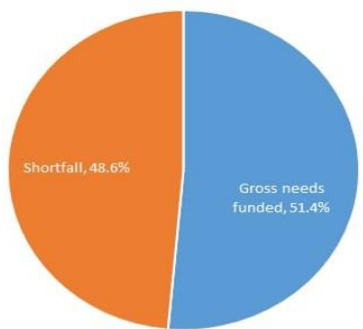
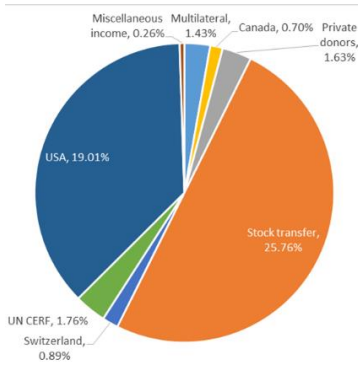
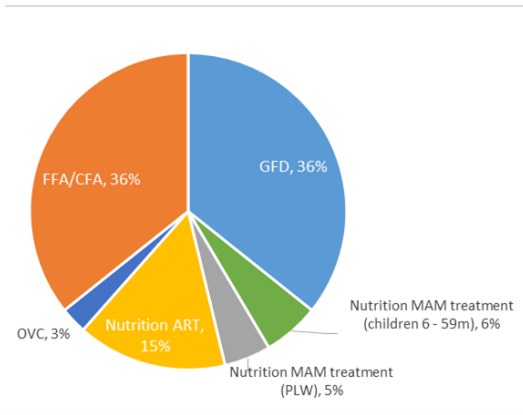
**Table 2: Caractéristiques clés de l'opération**

| OPERATION          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Approbation</b> | L'opération a été approuvée par le Directeur exécutif en avril 2013                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Amendements</b> | <p>Il y eu 5 amendements (révisions budgétaires) au document de projet initial. En particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le BR no 1 a étendu l'IPSR de 12 mois à mars 2015 pour continuer à fournir une aide d'urgence et à soutenir la restauration des moyens de subsistance nécessaires pour les rapatriés et les populations vulnérables de la région de l'Ouest.</li> <li>• Le BR no 3 a étendu l'IPSR d'avril à décembre 2015 pour répondre aux besoins continus d'urgence et de rétablissement des rapatriés et des ménages vulnérables dans les régions occidentales limitrophes du Libéria et de la Guinée. Il s'agissait d'une augmentation du plan de bénéficiaires de 111</li> </ul> |

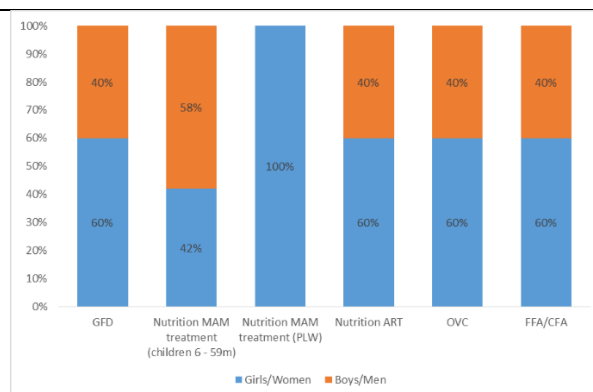
|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                  |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                          | <p>024 personnes et de contingences pour la préparation aux situations d'urgence, la réponse aux incidents de sécurité liés aux élections et la propagation transfrontalière de l'épidémie régionale d'Ebola.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le BR no 4 a étendu l'IPSR de 12 mois à décembre 2016 pour continuer à fournir une aide d'urgence et une restauration des moyens d'existence aux rapatriés et aux populations vulnérables de la région de l'Ouest. Il comprenait une augmentation de 85 500 bénéficiaires.</li> <li>Le BR 5 a étendu l'IPSR de 12 mois à décembre 2017 pour maintenir le soutien existant aux rapatriés et aux populations vulnérables, en mettant l'accent sur le soutien aux nouveaux déplacements de population en 2016. Il a inclus une augmentation de bénéficiaires de 91 890 personnes.</li> </ul> |                                                                                                                  |
| <b>Durée</b>                             | <u>Plan:</u><br>12 mois (Avril 2013 – Mars 2014)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <u>Révisé (BR#5):</u><br>57 months (Avril 2013 – Dec 2017)                                                       |
| <b>Bénéficiaires planifiés</b>           | <u>Plan:</u><br>245,860                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <u>Révisé (BR#5):</u><br>91,890 (12 mois - Jan – Dec 2017)                                                       |
| <b>Besoins alimentaires planifiés</b>    | <u>Plan:</u><br>12,990 mt de denrées alimentaires<br>US\$6.2 million espèces monétaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <u>Révisé (Apr 2013 – Dec 2017):</u><br>41,058 mt de denrées alimentaires<br>US\$14.9 million espèces monétaires |
| <b>Ressources budgétaires planifiées</b> | <u>Plan:</u><br>US\$ 26.75 million                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <u>Révisé (Avril 2013 – Dec 2017):</u><br>US\$ 69.69 million                                                     |

### OBJECTIFS, RÉSULTATS ET ACTIVITÉS

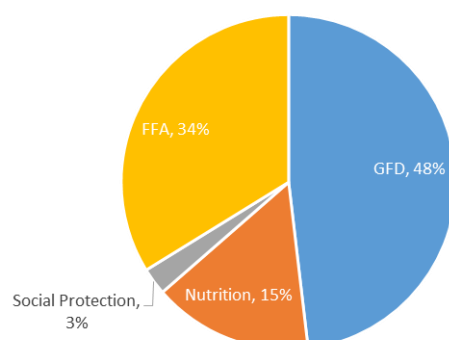
|                                          | <b>Objectifs Stratégiques du PAM (SO)</b>                                                                                                     | <b>Indicateurs spécifiques d'effets</b>                                                                           | <b>Activités</b>                                                            |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Contributeur au MDG 1, 4, 5 and 6</b> | SO1 – Sauver des vies et protéger les moyens d'existence en cas d'urgence                                                                     | Amélioration de la consommation alimentaire des ménages touchés par les situations d'urgence et les Rapatriés/PDI | GFD pour les rapatriés, les PDI et autres groupes vulnérables               |
|                                          | SO 3 - Restaurer et reconstruire des vies et des moyens d'existence dans des situations de post-conflit, de post-catastrophe ou de transition | Amélioration de la consommation alimentaire des ménages touchés par les situations d'urgence et les Rapatriés/PDI | Vivres contre actifs durables (espèces et vivres)                           |
|                                          |                                                                                                                                               | Accroissement de l'accès aux actifs en situation de transition fragile pour les communautés cibles                |                                                                             |
|                                          |                                                                                                                                               | Réduction de la malnutrition aiguë chez les groupes cibles d'enfants et de femmes                                 | Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois et PVS) |
|                                          |                                                                                                                                               | Amélioration de la récupération nutritionnelle des clients ART                                                    |                                                                             |

|                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                |                                                                                                             |                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                | Réduction du taux de défaut ART                                                                             | Alimentation par prescription ART-clients<br>Soutien en espèces aux ménages de clients ART |
| PARTNERS                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                |                                                                                                             |                                                                                            |
| Gouvernement                                                                                                                                                                                                             | Ministère de la santé, Min. Cohésion Sociale, Min. Agriculture                                                 |                                                                                                             |                                                                                            |
| Nations-Unies                                                                                                                                                                                                            | UNHCR, UNICEF, FAO                                                                                             |                                                                                                             |                                                                                            |
| ONG                                                                                                                                                                                                                      | Caritas, Danish Refugee Council, DRAO, Alliance, et diverses ONG nationales                                    |                                                                                                             |                                                                                            |
| RESOURCES (INPUTS)                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                |                                                                                                             |                                                                                            |
| Contribution reçues (19 Jan 2017):<br>US\$ 35,852,050<br><br>% par rapport au plan:<br>51.4%<br>% operation écoulée:<br>79%<br><br>Donateurs importants:<br>USA<br>Privés<br>Multilatéral<br>UN CERF<br>Suisse<br>Canada | % Financement vs besoins<br> | Donateurs principaux<br> |                                                                                            |
| RÉSULTATS PRÉVUS (selon le descriptif du projet)                                                                                                                                                                         |                                                                                                                |                                                                                                             |                                                                                            |
| % Prévu des bénéficiaires par activité / composante<br>                                                                              |                                                                                                                |                                                                                                             |                                                                                            |
| % Prévu de femmes / filles par rapport aux hommes / garçons par activité / composante                                                                                                                                    |                                                                                                                |                                                                                                             |                                                                                            |





### % Prévu des besoins alimentaires par activité / composante



## 4. Approche de l'évaluation

### 4.1. Etendue

24. L'évaluation couvrira l'IPSR 200464, y compris toutes les activités et tous les processus liés à sa formulation, sa mise en œuvre, son financement, son suivi, son évaluation et son rapport, afin de répondre aux questions d'évaluation. La période couverte par cette évaluation couvre la période allant du début de l'opération jusqu'au début de l'évaluation (avril 2013 à mars 2017).
25. Bien que l'évaluation est censée couvrir toutes les activités mises en œuvre au titre de l'IPSR 200464 depuis avril 2013, une attention plus grande devrait être accordée à la composante de la résilience. D'autres domaines d'intérêt comprennent: 1) la comparaison entre le statut des réfugiés de retour qui sont revenus plus tôt et ceux qui sont revenus récemment; 2) l'intégration des communautés locales ou d'accueil vulnérables au sein des activités de l'IPSR pour promouvoir la cohésion sociale; 3) le soutien fourni aux populations déplacées dans le même délai; 4) le soutien fourni aux personnes vivant avec le VIH / sida, un nombre relativement faible de cas couverts par cette IPSR; 5) l'égal accès aux femmes et aux hommes des assistances fournies par le PAM et de la jouissance des actifs créés ; Et 6) offrir des solutions de subsistance durables pour la réintégration des réfugiés de retour. La portée géographique de l'évaluation sera définie par l'empreinte de l'opération, c'est-à-dire les domaines d'intervention.

### 4.2. Critères d'évaluation et questions

26. **Critères** L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux suivants: Pertinence, Efficacité, Efficacité, Cohérence, Connectivité, Couverture et Impact. L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes seront intégrées dans l'ensemble.
27. **Questions** En lien avec les critères, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes, qui seront développées par l'équipe d'évaluation au cours de la phase initiale. Collectivement, les

questions visent à mettre en évidence les enseignements clés et les résultats de l'IPSR 200464 qui pourraient éclairer les futures décisions stratégiques et opérationnelles.

Table 2: Critères d'évaluation et questions

| Critères                   | Questions de l'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pertinence / pertinence    | Dans quelle mesure la conception des interventions était-elle conforme aux besoins de la population cible - femmes, filles, garçons et hommes?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Efficacité                 | Dans quelle mesure les interventions ont-elles répondu aux besoins des personnes assistées - femmes, filles, garçons et hommes? Quels ont été les principaux facteurs influençant la réalisation ou non des résultats / objectifs de l'intervention?                                                                                                                                                                                                                  |
| Efficiences                | Dans quelle mesure les activités étaient-elles « rentables (coûts/efficacité) »? La modalité de transfert de fonds a-t-elle été mise en œuvre de la manière la plus efficace?<br>Quels sont les facteurs externes et internes influençant l'efficacité?                                                                                                                                                                                                               |
| Impact                     | Quels ont été les effets à court et moyen terme de l'opération sur les personnes assistées en terme pour sauver des vies et des moyens de subsistance et promouvoir la transition.<br>Quelles sont les raisons des effets observés?<br>Y a-t-il des effets négatifs sur les bénéficiaires?<br>Quelles ont été les incidences sexo-spécifiques, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des femmes? Quels sont les principaux moteurs des impacts positifs? |
| Durabilité ou connectivité | Dans quelle mesure les résultats des opérations sont-ils durables, en particulier les composantes de moyens d'existence et de résilience.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Couverture                 | La couverture dans la conception et la mise en œuvre de l'opération était-elle adéquate?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Cohérence                  | Dans quelle mesure l'opération était-elle cohérente avec les politiques nationales, les objectifs et les stratégies de l'Organisation, ainsi que la complémentarité avec les interventions des partenaires humanitaires et de développement concernés.                                                                                                                                                                                                                |

### 4.3. Données disponibles

28. Les sources d'information suivantes sont à la disposition de l'équipe d'évaluation. Les sources fournissent des informations quantitatives et qualitatives et devraient être développées par l'équipe d'évaluation au cours de la phase initiale:

- Standard Project Reports 2013 – 2016
- Post distribution Monitoring Reports 2012 - 2016
- PRRO 10672.0 (2009) and DEV 200465 (2015) evaluations
- M&E and Market price reports
- PRRO 200464 project document and logframe
- Joint Assessment Reports (2012, 2016)

- Emergency Food Security Assessments (2012)
- Standard Monitoring and Assessment in Relief and Transitions (SMART) Nutrition Survey 2012
- Assessment of the Food Security of people infected and affected by HIV in Cote d'Ivoire (2009)
- National Household Living Conditions Survey in Cote d'Ivoire (2015)
- Evaluation de la sécurité alimentaire au nord et à l'ouest (2013)
- Suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire (2016)
- Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2016–2020

29. concerne la qualité des données et de l'information, l'équipe d'évaluation devra:

- évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage qui élargit les informations fournies à la section 4.3. Cette évaluation servira à la collecte des données
- vérifier systématiquement l'exactitude, la cohérence et la validité des données et des informations recueillies, et reconnaître les limites concernant les conclusions qui s'appuient sur ces données.

#### **4.4. Méthodologie**

30. La Méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation au cours de la phase initiale. Elle devrait:

- Utiliser les critères d'évaluation internationaux requis, y compris ceux qui sont pertinents, efficaces, d'impact, de durabilité, de connectivité, de couverture et de cohérence.
- Faire preuve d'impartialité et d'absence de partialité en s'appuyant sur un échantillon représentatif de sources d'information (groupes d'intervenants, y compris les bénéficiaires, etc.). La sélection des sites de visite sur le terrain devra également faire preuve d'impartialité.
- Utiliser des méthodes mixtes (quantitatives, qualitatives, participatives, etc.) pour assurer la triangulation de l'information par divers moyens.
- Appliquer une matrice d'évaluation destinée à répondre aux principales questions d'évaluation en tenant compte des défis de disponibilité des données, des contraintes budgétaires et temporelles;
- Veiller à ce que les femmes, les filles, les hommes et les garçons de différents groupes d'intervenants participent à des méthodes mixtes et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées;
- Intégrer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, comme ci-dessus;

31. Compte tenu de l'ensemble des questions d'évaluation, il convient d'utiliser à la fois des approches qualitatives et quantitatives. L'intégration de méthodes qualitatives et quantitatives aiderait à une compréhension approfondie des facteurs de conception, opérationnels et contextuels susceptibles de contribuer aux effets prévus ou non.

32. L'indépendance et l'impartialité seront assurées par l'utilisation d'un comité d'évaluation et d'un groupe de référence chargé de l'évaluation.

#### **4.5. Assurance qualité et évaluation de la qualité**

33. Le Système d'évaluation de la qualité de l'évaluation décentralisée (DEQAS<sup>1</sup>) du PAM définit les normes de qualité attendues dans le cadre de cette évaluation et établit des processus intégrant les étapes de l'assurance de la qualité, des modèles pour les produits d'évaluation et

<sup>1</sup> <https://www.wfp.org/about/corporate-information/evaluation/methods-and-tools/deqas-decentralized-evaluation-quality-assu>

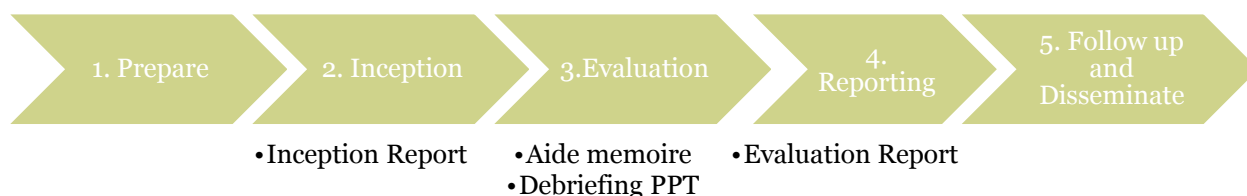
des listes de contrôle. Le DEQAS est étroitement aligné sur le système d'évaluation de la qualité (DEQAS) du PAM et repose sur les normes et les bonnes pratiques du Groupe des évaluateurs internationaux et vise à faire en sorte que le processus d'évaluation et les produits soient conformes aux meilleures pratiques.

34. DEQAS sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le responsable de l'évaluation du PAM sera chargé de veiller à ce que l'évaluation progresse conformément au guide du processus DEQAS et de procéder à un contrôle rigoureux de la qualité des produits d'évaluation avant leur finalisation. Le PAM a élaboré un ensemble de listes de contrôle pour l'assurance qualité de ses évaluations décentralisées. Cela comprend des listes de contrôle pour obtenir des commentaires sur la qualité de chacun des produits d'évaluation. La liste de contrôle sera appliquée à chaque étape, afin d'assurer la qualité du processus d'évaluation et des résultats.
35. Afin d'améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un service de soutien de qualité (QS) directement géré par le Bureau de l'évaluation du PAM au siège examinera le projet de rapport de démarrage et d'évaluation et fournira:
  - un retour systématique du point de vue de l'évaluation, de la qualité du projet de rapport de démarrage et de l'évaluation;
  - des recommandations sur la manière d'améliorer la qualité du rapport final de démarrage.
36. Le gestionnaire d'évaluation passera en revue les commentaires et les recommandations de QS et les communiquera au chef d'équipe, qui devra les utiliser pour finaliser le rapport de démarrage / d'évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus conformément aux normes du Groupe des Nations Unies pour le développement, il convient de justifier toutes les recommandations que l'équipe n'aurait pas pris en compte lors de la phase introductive.
37. Ce processus d'assurance de la qualité tel que décrit ci-dessus n'interfère pas avec les opinions et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais s'assure que le rapport fournit les preuves nécessaires de manière claire et convaincante et tire ses conclusions sur cette base.
38. L'équipe d'évaluation sera tenue d'assurer la qualité des données (validité, cohérence et exactitude) tout au long des phases d'analyse et d'établissement des rapports. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité de toute la documentation pertinente dans le cadre des dispositions de la directive sur la divulgation de l'information. Cette disposition est disponible dans la Directive du PAM (WFP's Directive (#CP2010/001) sur la divulgation de l'information.
39. Tous les rapports d'évaluation finaux seront soumis à une évaluation (post hoc) de la qualité par une entité indépendante au moyen d'un processus géré par l'OEV. La catégorie de notation globale des rapports sera rendue publique parallèlement aux rapports d'évaluation.

## 5. Phases et produits attendus

40. L'évaluation se déroulera en cinq phases. Le calendrier d'évaluation (ci-dessous) fournit une ventilation détaillée du calendrier proposé pour chaque phase sur la période complète. Voici un résumé des produits attendus et des échéances pour chaque phase:

**Figure 1: Processus synthétique**



- i. Phase de préparation (mars - avril 2017): Le responsable de l'évaluation effectuera des recherches et des consultations de base pour encadrer l'évaluation; Préparer le mandat; Choisir l'équipe d'évaluation et contracter l'entreprise pour la gestion et la conduite de l'évaluation.
- ii. Phase de démarrage (avril à mai 2017): Cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation pour la phase d'évaluation en s'assurant qu'elle a une bonne compréhension des attentes de l'évaluation et un plan clair pour la réaliser. La phase initiale comprendra un examen documentaire des données secondaires et une interaction initiale avec les principales parties prenantes (bénéficiaires, gouvernement, donateurs et PAM).
- iii. Phase d'évaluation (juin à juillet 2017): Le travail sur le terrain s'étendra sur un mois et comprendra des visites sur le terrain des sites du projet, la collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes locales. Une séance de débriefing aura lieu après l'achèvement du travail sur le terrain.
- iv. Phase de rapport (août 2017): L'équipe d'évaluation analysera les données recueillies au cours de l'examen documentaire et du travail sur le terrain, effectuera des consultations supplémentaires avec les intervenants, au besoin, et rédigera le rapport d'évaluation. Il sera soumis au gestionnaire d'évaluation pour l'assurance de la qualité. Les parties prenantes seront invitées à fournir des commentaires qui seront consignés dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et communiqués à l'équipe d'évaluation pour examen avant la finalisation du rapport.
- v. Phase de rapport (août 2017): L'équipe d'évaluation analysera les données recueillies au cours de l'examen documentaire et du travail sur le terrain, effectuera des consultations supplémentaires avec les intervenants, au besoin, et rédigera le rapport d'évaluation. Il sera soumis au gestionnaire d'évaluation pour l'assurance de la qualité. Les parties prenantes seront invitées à fournir des commentaires qui seront consignés dans une matrice par le gestionnaire de l'évaluation et communiqués à l'équipe d'évaluation pour examen avant la finalisation du rapport.

## **6. Organisation de l'Evaluation**

### **6.1. Conduite de l'Evaluation**

41. L'équipe d'évaluation effectuera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en étroite communication avec le gestionnaire d'évaluation du PAM. L'équipe sera engagée après accord avec le PAM sur sa composition et conformément au calendrier d'évaluation de l'annexe 2.
42. L'équipe d'évaluation n'aura pas participé à la conception ou à la mise en œuvre du sujet d'évaluation ni à d'autres conflits d'intérêts. De plus, ils agiront de manière impartiale et respecteront les « [code of conduct of the evaluation profession.](#) »

### **6.2. Composition de l'Equipe et compétences**

43. L'équipe d'évaluation devrait compter deux ou trois membres, dont le chef d'équipe, et inclure des femmes et des hommes de cultures mixtes et un ressortissant ivoirien. Dans la mesure du possible, l'évaluation sera menée par une équipe équilibrée sur le plan géographique et culturel, possédant les compétences nécessaires pour évaluer les dimensions sexo-spécifiques du sujet, comme spécifié dans les sections déjà abordées, d'approche et de méthodologie des TdR. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir l'expérience de travail avec le PAM.
44. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui, ensemble, disposeront d'un savoir-faire approprié et de connaissances pratiques dans les domaines suivants et tenant compte du contexte de déplacements de population et de réinstallations de populations rapatriées.
  - Résilience et programmation des moyens d'existence
  - Sécurité alimentaire, nutrition et expertise VIH / SIDA
  - Bonne connaissance des questions de genre et de protection
  - Bonne compréhension du contexte socio-culturel / ethnique

- Les membres de l'équipe doivent avoir une solide capacité d'analyse et de communication, une expérience d'évaluation et une bonne connaissance de la Côte d'Ivoire
  - Les exigences en matière de langue orale et écrite comprennent la maîtrise complète du français et de l'anglais
45. Le chef d'équipe aura une expertise technique dans l'un des domaines techniques énumérés ci-dessus, ainsi qu'une expertise dans la conception de méthodologie et d'outils de collecte de données et une expérience démontrée dans la conduite d'évaluations similaires. Il / elle aura également des compétences en leadership, en communication, y compris des antécédents d'excellentes compétences en rédaction et en présentation en français.
46. Ses principales responsabilités seront: i) définir l'approche et la méthodologie de l'évaluation; iii) diriger et gérer l'équipe; iv) diriger la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation; v) rédiger et réviser, le cas échéant, le rapport de démarrage, la présentation de la fin du travail sur le terrain (c'est-à-dire la sortie) et le rapport d'évaluation conformément au DEQAS.
47. Les membres de l'équipe réuniront une combinaison complémentaire d'expertise technique requise et auront des antécédents de travail écrit sur des tâches similaires. Les membres de l'équipe: i) contribueront à la méthodologie dans leur domaine d'expertise sur la base d'un examen documentaire; ii) effectuer des travaux sur le terrain; Iii) participer aux réunions d'équipe et aux réunions avec les parties prenantes; Iv) contribuer à la rédaction et à la révision des produits d'évaluation dans leur (s) domaine (s)

## **7. Considérations sécuritaires**

**48. Security clearance** where required is to be obtained from WFP Cote d'Ivoire office

- En tant que «fournisseur indépendant» de services d'évaluation pour le PAM, la société d'évaluation est chargée d'assurer la sécurité de toutes les personnes contractées, y compris les dispositions adéquates en matière d'évacuation pour des raisons médicales ou situationnelles. Les consultants engagés par la société d'évaluation ne relèvent pas du système des Nations Unies pour la sûreté et la sécurité (UNDSS) pour le personnel de l'ONU.
  - Les consultants embauchés de manière indépendante sont couverts par le système des Nations Unies pour la sûreté et la sécurité (UNDSS) pour le personnel de l'ONU qui comprend le personnel du PAM et les consultants directement contractés par le PAM. Les consultants indépendants doivent obtenir l'autorisation de sécurité de UNDSS pour voyager à partir du lieu d'affectation désigné et remplir à l'avance les cours de base et de sécurité avancée de l'ONU sur le terrain, Imprimer leurs certificats et les prendre avec eux.<sup>2</sup>
49. Toutefois, pour éviter tout incident de sécurité, le gestionnaire de l'évaluation doit s'assurer que:
- Le Bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe avec l'agent de sécurité à leur arrivée dans le pays et organise un briefing de sécurité pour qu'ils comprennent la situation sécuritaire sur le terrain.
  - Les membres de l'équipe respectent les règles et règlements de sécurité applicables de l'ONU - par ex. Couvre-feu, etc.

---

<sup>2</sup> Field Courses: Basic <https://dss.un.org/bsitf/>; Advanced <http://dss.un.org/asitf>

## 8. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

### 50. Le Bureau de Pays (BP) en Côte d'Ivoire:

**a-** La Direction du BP de Côte d'Ivoire (Directeur ou Officier Responsable) prendra la responsabilité de:

- Attribuer un gestionnaire d'évaluation pour l'évaluation: Olivier Flament, chef du programme, et Rachel Pierre, chef adjointe du programme.
- Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence de l'évaluation (voir ci-dessous).
- Approuver les rapports finaux de TDR, de lancement et d'évaluation.
- Assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un comité d'évaluation et d'un groupe de référence (voir ci-dessous - l'indépendance et l'impartialité).
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, son rendement et ses résultats avec le responsable de l'évaluation et l'équipe d'évaluation.
- Organiser et participer à deux débriefings distincts, l'un interne et l'autre externe.
- Superviser les processus de diffusion et de suivi, y compris la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation.

### **b- Le Manager de l'Evaluation:**

- Gérer le processus d'évaluation à toutes les étapes, y compris la rédaction des TDR
- Veiller à ce que les mécanismes d'assurance qualité soient opérationnels
- Consolider et partager les commentaires sur les projets de TDR, les rapports de démarrage et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation
- Assurer l'utilisation prévue des mécanismes d'assurance de la qualité (listes de contrôle)
- S'assurer que l'équipe a accès à tous les documents et informations nécessaires à l'évaluation; Faciliter les contacts de l'équipe avec les parties prenantes locales; Organiser des réunions, des visites sur le terrain; Fournir un soutien logistique pendant le travail sur le terrain; Et organiser l'interprétation, si nécessaire.
- Organiser des séances d'information de sécurité pour l'équipe et fournir les documents requis
- Présider les réunions du Groupe de référence externe

**c- Un Comité interne d'Evaluation a** été créé dans le but d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation. Les membres comprennent le directeur de l'évaluation, l'unité technique chargée de l'opération dans toutes ses composantes, le chef du sous-bureau responsable de la mise en œuvre, un personnel de chacune des unités de financement et de chaîne d'approvisionnement. Les principaux rôles et responsabilités de cette équipe comprennent la contribution au processus d'évaluation et les commentaires sur les produits d'évaluation.

**51. Un groupe d'évaluation de référence** sera chargé de l'évaluation sera constitué avec la représentation du HCR, de l'USAID, du PRM, d'un partenaire d'ONG, du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, du Bureau de pays du PAM et du Bureau régional. Ce groupe passera en revue les produits d'évaluation comme une garantie supplémentaire contre les préjugés et l'influencee.

### 52. The Regional Bureau

La direction du RB sera responsable de:

- Affecter un point focal pour l'évaluation. L'agent régional d'évaluation sera le point focal de cette évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet d'évaluation, le cas échéant.
- Fournir des commentaires sur les projets de TDR, les rapports de lancement et d'évaluation.
- Appuyer la réponse de la direction à l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.



53. **Les divisions du PAM au Siège** seront chargées de Discuter des stratégies, politiques ou systèmes du PAM dans leur domaine de responsabilité et sujet d'évaluation et de commenter le TdR de l'évaluation et le projet de rapport.
54. **D'autres parties prenantes (gouvernement, ONG et organismes des Nations Unies)** seront identifiées pour des entrevues par l'équipe d'évaluation en plus de la liste fournie par le PAM qui sera basée sur l'analyse préliminaire des parties prenantes du tableau1
55. **Le Bureau de l'évaluation (OEV).** L'OEV conseillera le gestionnaire de l'évaluation et apportera son soutien au processus d'évaluation, le cas échéant. Il est chargé de donner accès à des mécanismes indépendants de soutien de la qualité en examinant les projets de rapport de démarrage et d'évaluation du point de vue de l'évaluation.
56. **Les divisions compétentes du Siège du PAM** auront la responsabilité de discuter des stratégies, politiques ou systèmes du PAM dans leur domaine de responsabilité et sujet d'évaluation et de commenter le TdR de l'évaluation et le projet de rapport.
57. **D'autres parties prenantes (gouvernement, ONG et organismes des Nations Unies)** seront identifiées pour des entrevues par l'équipe d'évaluation en plus de la liste fournie par le PAM qui sera basée sur l'analyse préliminaire des parties prenantes du tableau.
58. **Le Bureau de l'évaluation (OEV).** L'OEV conseillera le gestionnaire de l'évaluation et apportera son soutien au processus d'évaluation, le cas échéant. Il est chargé de donner accès à des mécanismes indépendants de soutien de la qualité en examinant les projets de rapport de démarrage et d'évaluation du point de vue de l'évaluation. Il assure également une fonction d'assistance sur demande auprès des Bureaux régionaux.

## 9. Communication et budget

### 9.1 Communication

59. Afin d'assurer un processus efficace et sans heurts et d'améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devra mettre l'accent sur une communication transparente et ouverte avec les principales parties prenantes. Ceux-ci seront atteints en assurant un accord clair sur les canaux et la fréquence de la communication avec et entre les principaux intervenants. La communication avec l'équipe d'évaluation et les parties prenantes devrait passer par le manager de l'évaluation. Il est attendu notamment que des comptes-rendus soient produits systématiquement par les évaluateurs, reprenant les éléments essentiels (problèmes identifiés, recommandations et leçons apprises) issues des rencontres avec les parties prenantes. Ces comptes-rendus seront systématiquement transmis aux parties prenantes concernées.
60. Dans le cadre des normes internationales d'évaluation, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues publiques. Après l'approbation du rapport d'évaluation final, la diffusion sera large et des ateliers seront organisés en interne et avec les partenaires, en examinant les recommandations et la voie à suivre. Le rapport d'évaluation final doit être fourni en français.

### 9.2 Budget

61. Budget: L'évaluation sera soumise à un processus d'appel d'offres en utilisant les procédures de passation des marchés du PAM et, par conséquent, le budget sera proposé par les candidats.
62. Aux fins de la présente évaluation, le budget:
- Être fondé sur un processus d'appel d'offres
  - Utiliser les frais de gestion correspondant à une petite opération
  - Pas de budget pour les voyages intérieurs
  - Ne pas inclure de dispositions spéciales relatives à la communication



## Annexe 1 Carte



## Annexe 2 Calendrier d'évaluation<sup>3</sup>

|  | Phases, Deliverables and Timeline                                  | Key Dates                |
|--|--------------------------------------------------------------------|--------------------------|
|  | <b>Phase 1 - Preparation</b>                                       | Apr – May 2017           |
|  | Desk review, first draft of TOR and quality assurance              |                          |
|  | Circulation of TOR and review to key stakeholders                  |                          |
|  | Preparatory mission (Evaluation manager and team leader)           |                          |
|  | Identification and recruitment of evaluation team                  |                          |
|  | <b>Final TOR</b>                                                   | 10 avril                 |
|  | <b>Phase 2 - Inception</b>                                         | Apr – May 2017           |
|  | Briefing core team                                                 |                          |
|  | Review documents and draft inception report including methodology. |                          |
|  | <b>Submit draft inception report to key stakeholders</b>           | 1 mai                    |
|  | Quality assurance and feedback                                     |                          |
|  | Revise inception report                                            |                          |
|  | <b>Submit revised inception report to key stakeholders</b>         | 15 mai                   |
|  | Sharing of inception report with stakeholders for information      |                          |
|  | <b>Phase 3 – Data collection and analysis</b>                      | Jun – Jul 2017           |
|  | Briefing                                                           | 1 au 15 juin             |
|  | <b>Field work</b>                                                  | 16 au 30 juin            |
|  | Debriefing                                                         |                          |
|  | <b>Aide memoire/In-country Debriefing</b>                          | 28 juillet               |
|  | <b>Phase 4 - Reporting</b>                                         | Aug 2017                 |
|  | Draft evaluation report                                            |                          |
|  | <b>Submit Draft evaluation report to key stakeholders</b>          | 8 août                   |
|  | Quality feedback                                                   |                          |
|  | Revise evaluation report                                           |                          |
|  | <b>Submit revised evaluation report to key stakeholders</b>        | 22 août                  |
|  | Share evaluation report with stakeholders (working level)          |                          |
|  | Consolidate comments                                               |                          |
|  | Revise evaluation report                                           |                          |
|  | <b>Submit final evaluation report to key stakeholders</b>          | 31 août                  |
|  | <b>Phase 5 Dissemination and follow-up</b>                         | Sep 2017                 |
|  | Disseminate final report to stakeholders                           | A définir ultérieurement |
|  | Workshop organized for local stakeholders                          |                          |
|  | Publishing on WFP website                                          |                          |

<sup>3</sup> A more detailed timeline will be prepared prior to launching the tender process

### Annexe 3 Responsabilités thématique du BP pour l'évaluation

|                               | Point focal                                            | Alternate                                                    |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Coordination (général)        | Moyabi SYLLA <moyabi.sylla@wfp.org>                    | Rachel Pierre <rachel.pierre@wfp.org>                        |
| Soutien technique (général)   | Olivier FLAMENT <olivier.flament@wfp.org>              | N/A                                                          |
| Logistique                    | Dominique AYIH <dominique.ayih@wfp.org>                | AbdoulayeTidiane DIALLO<br><abdoulayetidiane.diallo@wfp.org> |
| Finances                      | Anna ESHUN <anna.eshun@wfp.org>                        | Jean-Michel LOUKOU <jean-michel.loukou@wfp.org>              |
| Partenariat                   | Aminatou BABAEDJOU<br><aminatou.babaedjou@wfp.org>     | Bidio KOUASSI <bidio.kouassi@wfp.org>                        |
| PMP/Ress. Mngt                | Clemence VITIANO<br><clemence.vitiano@wfp.org>         | Rachel PIERRE <rachel.pierre@wfp.org>                        |
| Urgence                       | Johanna GARDESTEN<br><johanna.gardesten@wfp.org>       | Moyabi SYLLA <moyabi.sylla@wfp.org>                          |
| Résilience/Moyens d'existence | Johanna GARDESTEN<br><johanna.gardesten@wfp.org>       | Meh NZUE <meh.nzue@wfp.org>                                  |
| Education                     | Rachel PIERRE <rachel.pierre@wfp.org>                  | Bidio KOUASSI <bidio.kouassi@wfp.org>                        |
| Nutrition                     | Annemarie NDAKOUASSI<br><annemarie.ndakouassi@wfp.org> | Gnagna NDIAYE <gnagna.ndiaye@wfp.org>                        |
| VIH-SIDA                      | Annemarie NDAKOUASSI<br><annemarie.ndakouassi@wfp.org> | Gnagna NDIAYE <gnagna.ndiaye@wfp.org>                        |
| Genre et Protection           | Rachel PIERRE <rachel.pierre@wfp.org>                  | Bidio KOUASSI <bidio.kouassi@wfp.org>                        |
| Suivi/evaluation              | Moyabi SYLLA <moyabi.sylla@wfp.org>                    | Wilfried AFFELI <wilfried.affeli@wfp.org>                    |

## **Annexe 4    Brève analyse du contexte politique, économique, social et de la place des femmes dans le pays**

La crise post-électorale suite à l'élection présidentielle du 28 novembre 2010 a plongé le pays dans une crise profonde. L'ensemble de la population ivoirienne a directement été touchée, tout comme les services et institutions publics. La Côte d'Ivoire se trouve actuellement, dans un contexte de transition, tant au niveau national que local. Le relèvement économique du pays est en cours, via le Programme National de Développement soutenu par de nombreux bailleurs internationaux.

### **Le contexte politique**

Le président détient presque l'exclusivité du pouvoir exécutif, qui comprend l'exécution des lois et la direction des affaires courantes du pays. Le Premier Ministre est le chef du gouvernement. Il est nommé par le président pour un mandat de cinq ans. Le Premier Ministre travaille sous les ordres du président. Le Conseil des Ministres est aussi nommé par le président. La nouvelle constitution de 2016 prévoit la création d'un poste de vice-président.

Jusqu'à fin 2016 et l'approbation d'une nouvelle constitution, le pouvoir législatif en Côte d'Ivoire était monocaméral. Le parlement, appelé Assemblée Nationale, est constitué de 225 sièges. Ses membres sont élus lors d'élections au scrutin uni ou plurinominal par district, au suffrage universel direct pour cinq ans. A partir de 2017, le pouvoir législatif deviendra bicaméral avec la création d'un Sénat, dont les membres seront élus pour cinq ans. Ils seront aux deux tiers élus au suffrage universel direct, tandis que le président nommera le tiers restant « parmi les anciens présidents d'institution, les anciens Premiers ministres et les personnalités et compétences nationales ». Les conditions de révision de la constitution seront facilitées tandis que la Chambre des rois et des chefs traditionnels sera constitutionnalisées. Les citoyens ivoiriens jouissent de droits politiques très limités. Le président peut dissoudre le parlement ou opposer son veto à ses dispositions.

### **Le contexte économique**

Depuis la fin de la crise post-électorale, la reprise économique de la Côte d'Ivoire est notable, le pays connaissant l'un des taux de croissance le plus élevé de l'Afrique Sub-Saharienne. En 2015, la croissance s'est élevée à 8,2% du PIB, portée par le dynamisme de l'agriculture et des services et par les grands travaux publics. En 2015, l'activité économique est restée dynamique dans la plupart des secteurs, l'inflation est restée contenue (1,2%), de même que le déficit budgétaire (3% du PIB). En outre, le crédit bancaire au secteur privé s'est accéléré. Le salaire minimum et les salaires dans la fonction publique ont été relevés, l'accès aux services publics s'améliore et une couverture maladie universelle se met en place. La croissance demeure cependant largement exposée aux fluctuations des cours des matières premières et est encore bridée par la vétusté des infrastructures. L'élection présidentielle du 25 octobre 2015 s'est déroulée sans heurts et a vu la réélection, dès le premier tour, du président sortant Alassane Ouattara avec plus de 83% des suffrages (mais une forte abstention) témoignant d'une stabilité politique renforcée. Le nouveau Plan national de développement (PND) 2016-2020, prévoit 49,24 milliards USD d'investissements.

Entre 2011 et 2015, le PIB/tête en parité de pouvoir d'achat a augmenté de 35%, mais les tensions sociales et de fortes inégalités géographiques (pauvreté dans les campagnes) persistent. La lutte pour la succession liée aux élections présidentielles de 2020 est déjà déclarée et pourrait remettre en cause les bonnes performances économiques du pays, qui doit également faire face à la menace terroriste.

L'économie de la Côte d'Ivoire est principalement basée sur l'agriculture. Le secteur primaire contribue à près d'un quart du PIB et emploie plus des deux tiers de la population active du pays. La Côte d'Ivoire est l'un des plus grands producteurs de cacao et l'un des plus grands exportateurs de graines de cacao, de café et d'huile de palme du monde. La production ivoirienne de caoutchouc a augmenté de manière substantielle ces dernières années. La Côte d'Ivoire est un pays producteur de pétrole et de gaz. Le secteur pétrolier commence à prendre une place importante dans l'économie du pays, avec un taux de croissance régulier et des investissements d'envergure. Certaines activités d'extraction ont lieu dans le pays, notamment de minerais précieux tels que l'or et les diamants, mais aussi de minerais tels que le nickel.

Le secteur secondaire contribue également à près du quart du PIB. Les principaux secteurs industriels du pays sont la préparation industrielle des aliments, le textile, les matériaux de construction, les engrais, la mise en conserve du thon et l'assemblage des motos, véhicules et bicyclettes.

Comme dans de nombreux autres pays du continent africain, le secteur tertiaire connaît un taux de croissance rapide depuis plusieurs années. Les services contribuent à plus de 55% du PIB. Le secteur des télécommunications est une activité en pleine expansion qui contribue à tirer, avec d'autres secteurs, cette croissance des services.

Après l'effondrement des importations et des exportations en 2011 sous l'effet du conflit armé, la situation s'est améliorée depuis 2013 grâce à un retour au calme et à la stabilité. Historiquement, la balance commerciale de la Côte d'Ivoire est excédentaire. Cependant, en 2015 elle a été déficitaire à hauteur de 220 millions USD, ce qui constitue une première depuis 1980. Cela s'explique par une forte hausse des importations destinées aux investissements publics, alors que les exportations traditionnelles du pays sont restées satisfaisantes en 2015.

| Indicateurs de croissance                                 | 2013   | 2014   | 2015   | 2016  | 2017 (e) |
|-----------------------------------------------------------|--------|--------|--------|-------|----------|
| <b>PIB</b> (milliards USD)                                | 31,27e | 34,05  | 31,42e | 34,65 | 38,40    |
| <b>PIB</b> (croissance annuelle en %, prix constant)      | 9,3e   | 7,9e   | 8,5    | 8,0e  | 8,0      |
| <b>PIB par habitant</b> (USD)                             | 1.388  | 1.473e | 1.325e | 1.424 | 1.538    |
| <b>Endettement de l'Etat</b> (en % du PIB)                | 43,4   | 46,5   | 48,9   | 49,0  | 48,3     |
| <b>Taux d'inflation</b> (%)                               | 2,6    | 0,4    | 1,2    | 1,0e  | 1,5      |
| <b>Balance des transactions courantes</b> (milliards USD) | -0,63  | 0,51   | -0,57  | -0,61 | -0,80    |
| <b>Balance des transactions courantes</b> (en % du PIB)   | -2,0   | 1,5e   | 1,8e   | -1,8e | -2,1     |

Source : FMI - World Economic Outlook Database , dernières données disponibles

## Le contexte social

Entre 1985 et 2008, l'ampleur et l'intensité de la pauvreté s'étaient considérablement accentuées, avec une augmentation du taux de pauvreté de 10 à 49 % environ. Selon la dernière enquête sur la mesure des niveaux de vie réalisée en 2015 par la Banque mondiale, l'incidence de la pauvreté a reculé d'environ 51 % en 2011 à 46 % en 2015 ; cette amélioration, qui est le résultat du redressement économique récent, a concerné aussi bien le milieu rural que les zones urbaines. Néanmoins, la pauvreté demeure un phénomène majoritairement rural, qui se manifeste dans les inégalités d'accès aux services essentiels et les disparités hommes-femmes et qui nourrit les clivages entre groupes de revenu mais aussi entre population urbaine et rurale.

## La place des femmes dans la société ivoirienne (sources : <https://www.contrepoints.org/2016/04/06/245720-discrimination-des-femmes-en-cote-divoire>)

L'État de Côte d'Ivoire a ratifié depuis 1995 l'ensemble des dispositions et conventions internationales relatives à l'élimination des discriminations à l'égard des femmes. Deux décennies plus tard, le constat est peu reluisant : les conditions de vie de la femme ivoirienne ne se sont guère améliorées. Bien au contraire, elles se sont dégradées. Selon un rapport de la Banque mondiale de 2013, 75 % des Ivoiriennes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Comment expliquer cette situation ?

Plusieurs facteurs culturel, politique et socio-économique expliquent les inégalités. Très souvent, le facteur culturel est mis en avant comme cause principale des discriminations et des inégalités dont sont victimes les femmes ivoiriennes. En effet, la nature précaire et informelle du travail des femmes s'explique par le système patriarcal véhiculant une division sexuelle du travail reposant sur deux principes : le principe de séparation et le principe de hiérarchie. Le premier assigne prioritairement les hommes à la sphère productive et les femmes à la sphère reproductive. Selon le second, un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme. Par conséquent, on comprend mieux pourquoi malgré l'existence d'opportunités d'emplois, les femmes s'en trouvent exclues ou réduites à des emplois précaires ou marginaux. Pire, dans l'éducation des enfants, ce sont ces mêmes femmes victimes qui transmettent à leurs progénitures cette culture de la division sexuelle du travail et la domination des garçons sur les filles, entretenant le système de discriminations. Par ailleurs, l'inégalité entre l'homme et la femme se répand aussi par l'incompatibilité entre le droit positif et le droit

coutumier. La non prise en compte de ce dualisme explique souvent le rejet populaire de certaines lois restant lettres mortes.

Sur le plan socio-économique, les femmes ne bénéficient encore pas d'un traitement égal pour l'accès à l'éducation. De nombreuses jeunes filles ivoiriennes quittent malheureusement l'école très tôt pour le mariage. Une étude de l'Unesco montre que 71% des analphabètes en Côte d'Ivoire sont des femmes, ce qui constitue un handicap dans leur accès aux opportunités d'emplois. Par ailleurs, les stéréotypes sexistes issus du patriarcat les confinent dans des filières dites féminines peu qualifiantes et peu rémunérées. La majeure partie de ces femmes analphabètes vit en milieu rural ; et elles disposent de peu de terre. En effet, les traditions de certains peuples ivoiriens, notamment chez les Dan dans l'ouest du pays, ne permettent pas aux femmes d'hériter et d'avoir droit à une propriété foncière. Les Ivoiriennes sont confrontées à des problèmes inhérents à leur condition de femme, au difficile accès au financement et à un manque de crédibilité.

Selon une étude de l'observatoire mondial des inégalités, au niveau mondial, les femmes gagneraient en moyenne un salaire inférieur de 25% à celui des hommes. En Côte d'Ivoire, le revenu moyen de la femme ivoirienne est de 59% inférieur à celui de l'homme. Bien évidemment, cette situation accentue la prédominance masculine. Ainsi, nous constatons que la subordination de la femme ivoirienne à l'égard de l'homme s'est institutionnalisée du fait de son exclusion de la sphère politique, du déni de ses droits à la propriété et à l'éducation, ainsi que l'absence de protection gouvernementale contre les abus.

## Annexe 5 Cadre des résultats de l'IPSR BR5 (2017)

| LOGICAL FRAMEWORK                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Results                                                                                                                                                      | Performance Indicators                                                                                                                                                                                                                                               | Assumptions                       |
| Cross-cutting results                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |
| CC.1 Affected populations are able to hold WFP and partners accountable for meeting their hunger needs in a manner that reflects their views and preferences | 1.1 Proportion of assisted people informed about the programme (who is included, what people will receive, length of assistance                                                                                                                                      | ➤ Continuous repatriation process |
| CC.2 Affected populations are able to benefit from WFP programmes in a manner that ensures and promotes their safety, dignity and integrity                  | 2.1 Proportion of targeted people accessing assistance without protection challenges                                                                                                                                                                                 |                                   |
| CC.3 Improved gender equality and women’s empowerment among WFP-assisted population                                                                          | 3.1 Proportion of households where women, men, or both women and men make decisions on the use of food/cash/vouchers<br><br>3.2 Proportion of women and men in food assistance decision-making entities (committees, boards, teams, etc.)                            |                                   |
| STRATEGIC GOAL 1: SUPPORT COUNTRIES TO ACHIEVE ZERO HUNGER                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |
| Strategic Objective 1: End hunger by protecting access to food                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |
| Strategic Result 1: Everyone has access to food (SDG target 2.1)                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |
|                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                   |
| Outcome 1.1 Stabilized or improved food consumption reached for targeted households                                                                          | 1.1.1 FCS: percentage of household with poor food consumption score, disaggregated by sex and vulnerability of the household head<br><br>1.1.2 Coping strategy index Food (average), disaggregated by sex and vulnerability of the household head                    | ➤ Continuous political stability  |
| Outcome 1.2 Improved and maintained access to livelihood assets for targeted communities and households                                                      | 1.2.1 Food Consumption Score : percentage of household with poor food consumption score, disaggregated by sex and vulnerability of the household head<br><br>1.2.2 Food Coping Strategy Index (Average) disaggregated by sex and vulnerability of the household head |                                   |



|                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                           | 1.2.3 Livelihood Coping Strategy Index (% of household) disaggregated by sex and vulnerability of the household head<br>1.2.4 Proportion of households and individuals reporting benefits from an enhanced livelihood asset base disaggregated by sex of household head                                          | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Adequate and timely donor support is available</li><li>➤ Complementary technical services and inputs provided by cooperating partners</li><li>➤ Continuous repatriation process</li></ul> |
| <b>Output 1.1:</b> Targeted beneficiaries provided with food in sufficient quantity and quality and in a timely manner    | 1.1.1 Number of beneficiaries by sex provided with food<br>1.1.2 Quantity of food provided to targeted<br>1.1.3 Number of institutional sites assisted                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Output 1.2:</b> Targeted beneficiaries provided with cash-based transfers in sufficient amounts and in a timely manner | 1.2.1 Number of beneficiaries by sex provided<br><br>with cash-based transfer<br>1.2.2 Total amount of cash transferred to<br><br>targeted beneficiaries<br>1.2.3 Number of institutional sites assisted                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Output 1.3:</b> Targeted beneficiaries provided with non-food items                                                    | 1.3.1 Number of beneficiaries by sex provided with non-food items<br>1.3.2 Quantity of non-food items provided                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Output 1.4:</b> Natural and physical assets created, rehabilitated or maintained by targeted groups                    | 1.4.1 Number of assets built, restored or maintained by targeted households and communities, by type and unit of measure                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>STRATEGIC GOAL 1: SUPPORT COUNTRIES TO ACHIEVE ZERO HUNGER</b>                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Strategic Objective 2: Improve nutrition</b>                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Strategic Result 2:</b> No one suffers from malnutrition (SDG target 2.2)                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Outcome 2.1</b><br><br>Improved consumption of high-quality, nutrient-dense foods                                      | 2.1.1 Proportion of eligible population that participates in programme (coverage)<br>2.1.2 Proportion of target population that participates in an adequate number of distributions (adherence)<br>2.1.3 Proportion of target groups that consume a minimum acceptable diet<br>2.1.4 Minimum Dietary Diversity – | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Continuous political stability</li><li>➤ Adequate and timely donor support is available</li><li>➤ Complementary technical services and</li></ul>                                          |
| <b>Output 2.1:</b> Targeted beneficiaries provided with specialized nutritional products                                  | 2.1.1 Number of beneficiaries by sex provided with specialized nutritional products<br>2.1.2 Quantity of fortified food provided                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                   |

|                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                           | 2.1.3 Quantity of specialized nutritional foods provided<br>2.1.4 Number of institutional sites assisted                                                                                                                                                                                               | inputs provided by cooperating partners                                                                                                                                |
| <b>Output 2.2:</b> Training and technical support provided                                                                                | 2.2.1 Number of people trained by sex<br>2.2.2 Number of training activities provided<br>2.2.3 Number of technical support activities<br>Provided                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                        |
| <b>Output 2.3</b> Advocacy and education provided                                                                                         | 2.3.1 Number of targeted caregivers (male and female) receiving three key nutrition messages delivered through WFP-supported messaging and counselling.<br>2.3.2 Number of people exposed to WFP-supported nutrition messaging<br>2.3.3 Number of people receiving WFP-supported nutrition counselling |                                                                                                                                                                        |
| <b>STRATEGIC GOAL 2: PARTNER TO SUPPORT IMPLEMENTATION OF THE SDGs</b>                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                        |
| <b>Strategic Objective 4: Strengthen SDG implementation</b>                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                        |
| <b>Strategic Result 5:</b> Countries have strengthened capacity to implement the SDGs                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                        |
| <b>Outcome 4.1</b> National food security and nutrition assessment, monitoring and analysis systems strengthened                          | 4.1.1 Zero Hunger Capacity Scorecard                                                                                                                                                                                                                                                                   | ➤ Continuous political stability<br>➤ Adequate and timely donor support is available<br>➤ Complementary technical services and inputs provided by cooperating partners |
| <b>Outcome 4.2</b> National capacities enhanced to design, implement and manage nutrition-sensitive, anti-hunger programmes               | 4.2.1 Zero Hunger Capacity Scorecard                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                        |
| <b>Output 4.1</b> Training provided to national authorities, civil society, community members, farm organizations or targeted individuals | 4.1.1 Number of national staff by sex trained<br>4.1.2 Number of training activities provided<br>4.1.3 Number of technical support activities provided                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                        |

## **Annexe 6    Abréviations**

|        |                                                                                |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------|
| IPSR   | Intervention Prolongée de Secours et de Redressement                           |
| L'OEV  | Bureau en charge des évaluations au Siège du PAM à Rome                        |
| EB     | Conseil d'Administration du PAM                                                |
| UNCT   | Equipe de Pays des Nations-Unies                                               |
| JAM    | Mission d'évaluation conjointe (PAM/HCR)                                       |
| EFSA   | Système d'évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence         |
| UNDAF  | Plan-Cadre des Nations unies pour l'Aide au Développement                      |
| DEQAS  | Decentralized Evaluation Quality Assurance System                              |
| UNDSS  | Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies                   |
| PRM    | Bureau des Populations, Réfugiés, and de la Migration (agence gouvernement US) |
| UNHCR  | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés                          |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'enfance                                         |
| FAO    | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture            |